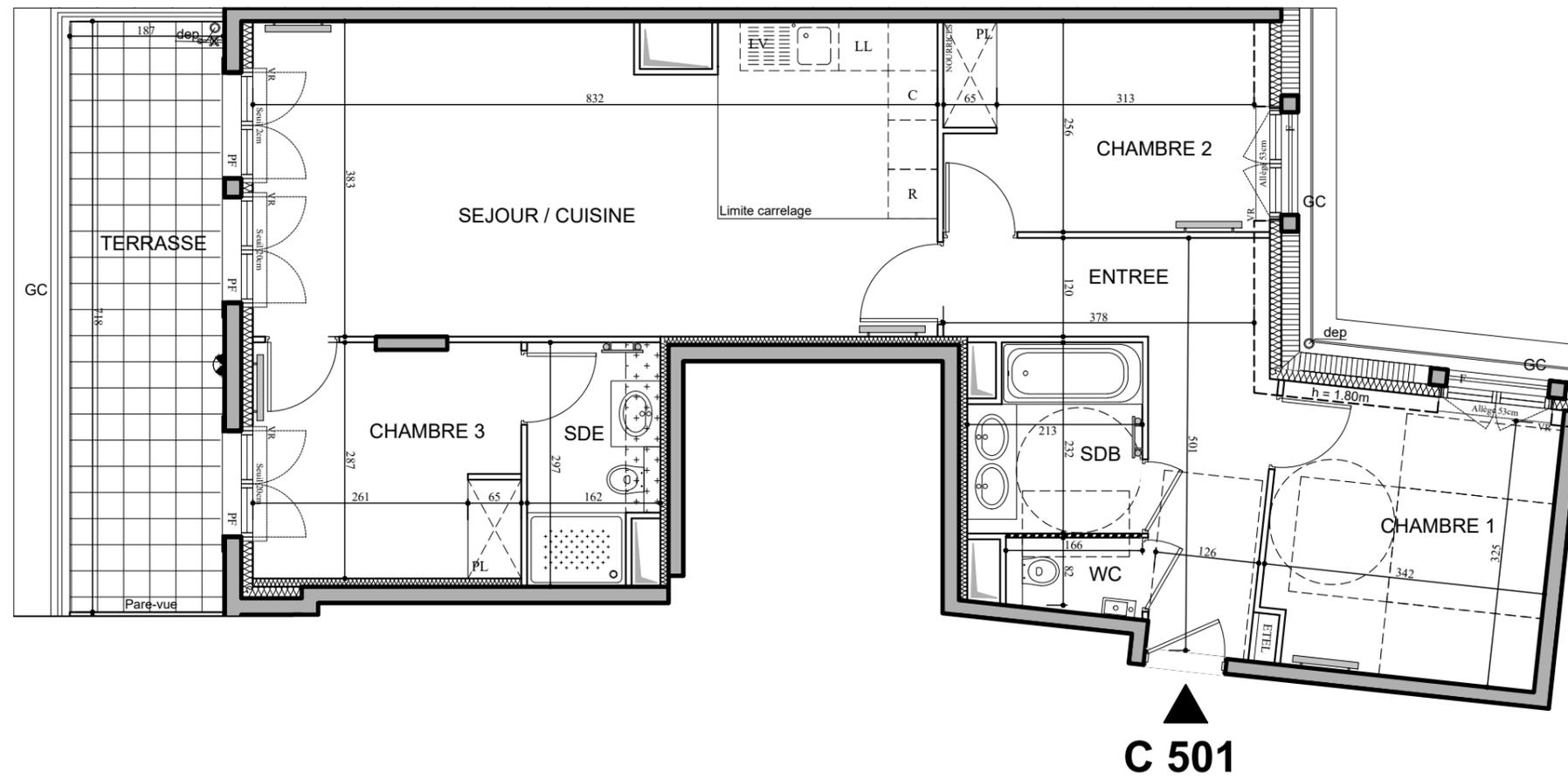


**HALL C**  
**APPARTEMENT DE 4 PIECES**  
**C501 au 5ème étage**



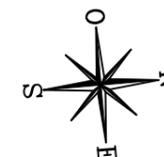
ENTREE	9,88 m <sup>2</sup>
SEJOUR / CUISINE	31,24 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11,17 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	10,10 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	9,64 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	4,63 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	4,43 m <sup>2</sup>
WC	1,51 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>82,60 m<sup>2</sup></b>
TERRASSE	13,40 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>96,00 m<sup>2</sup></b>

Conformément à la réglementation, ce plan est

<b>EVOLUTIF</b>	<b>PMR</b>
-----------------	------------

**LEGENDE**

Applique extérieure	<b>R</b> Réfrigérateur
VR Volet roulant	<b>LV</b> Lave-Vaisselle
GC Garde-corps	<b>LL</b> Lave-Linge
Soffite / faux plafond	<b>C</b> Cuisson
PL Placard	Espace technique électrique du logement
Retombée de poutre	



*Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.*